

QUOI DE NOUVEAU ?

N° 15 - janvier 2024

Bulletin d'informations variées...

UNION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE LOT-ET-GARONNE

du 5 au 9 décembre
la semaine de la laïcité des DDEN
une action plutôt réussie !

mardi 5 + jeudi 7 + vendredi 8

3 communes : Sainte-Livrade – Nérac – Boé / 4 écoles et 1 collège

8 classes de CM1 et CM2 + 2 classes de 6^e

250 élèves répartis en 34 groupes de 4 à 8 enfants

12 DDEN pour animer l'action « Les 7 lettres de la laïcité »

Chaque fois, le tirage au sort des 7 mots a réservé quelques surprises ! Par exemple :

Langage-Absolu-Impossible-Ciment-Indépendance-Tension-Engagement

Lien-Argument-Interrogation-Citoyen-Intolérance-Talent-Écoute

Liberté-Accueil-Indépendance-Connaissance-Idéal-Tolérance-Engagement

(retrouvez quelques affiches sur notre site départemental...)

s a m e d i 9 [avec la Ligue de l'Enseignement 47]

La conférence de Frédérique DE LA MORENA

République laïque ? De quoi parle-t-on ?

La République est indivisible, démocratique et sociale. Le principe républicain c'est la **souveraineté nationale**. La conséquence de l'option souveraineté nationale, c'est le Service Public et l'École publique.

La Laïcité a été compromise en 1989 par l'affaire des foulards de Crey et par les rapprochements en termes de *tolérance – droit à la différence – diversité – inclusion...* du « Venez comme vous êtes ! »

La Laïcité est différente de la liberté religieuse, de la tolérance, de la vertu individuelle, de l'œcuménisme des religions, du vivre ensemble (*pour vivre ensemble, il faut le vouloir*).

La Laïcité c'est du DROIT et elle est placée sous le contrôle des juges.

Quelques exemples où l'on parle - à tort - de laïcité...

Les accompagnants. Selon le Conseil d'État, ils peuvent être voilés car ce ne sont pas des agents de l'État. La Loi de 2004 ne concerne que les élèves. **Il faudrait légiférer pour résoudre définitivement cette question.**

Les hidjabeuses. Les fédérations de sport sont des personnes privées, mais l'activité proposée est un service public. Et elles peuvent inscrire dans leur règlement intérieur la règle 50 de la Charte Olympique qui interdit toute sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale.

Le burkini. Différencier l'espace public -la plage- où il ne pose pas problème ; et les lieux de service public -la piscine. Et cela pour cause d'inégalité de traitement homme (*bermuda interdit*) – femme (*burkini autorisé*) comme à Grenoble.

Les écoles privées subventionnées. La pluralité de l'enseignement doit exister à condition de respecter contenus et programmes. Les établissements privés sont associés au fonctionnement du service public d'enseignement. La loi ne parle ni de laïcité ni de liberté de conscience.



Notre site :

<http://47.dden-fed.org/>

Le Conseil
d'Administration

de l'Union de Lot-et-Garonne

vous souhaite

une très utile et

une très agréable

année 2024



Nos deux expositions

« Charte de la laïcité »

« Qu'est-ce que la laïcité ? »

sont à la disposition des écoles et des collèges.

Vous les DDEN, faites-les connaître en conseil d'école.

Vous les enseignants, n'hésitez pas à nous les demander !

Toutes les personnes se posant des questions sur la société,
sa mixité, ses inégalités, ses injustices...

Toutes les personnes s'efforçant de combattre ces déviances...

Toutes les personnes pensant que l'École est justement le lieu privilégié pour
les changer...

Toutes ces personnes sont cordialement invitées à venir rencontrer
les deux conférenciers que nous avons invités

Jean-Paul DELAHAYE et Laurence DE COCK

ce même samedi 27 janvier à 14h

dans la salle polyvalente Charles de Cacqueray à Sainte Livrade s/Lot.

« Origines sociales et réussite scolaire aujourd'hui »



“Une partie de notre problème réside dans le fait que les dysfonctionnements de notre école qui ne parvient pas à réduire les inégalités ne nuisent pas à tout le monde”.

Depuis 40 ans l'école n'a pas à rougir de ce qui a été fait. L'école a beaucoup évolué et les inégalités se sont déplacées. Mais elles existent toujours. À effectif identique un collège de centre ville coûte plus cher qu'un collège en éducation prioritaire. En France, on dépense moins pour le primaire que la moyenne de l'OCDE alors qu'on dépense 30% de plus pour le lycée.

“Une École plus sociale et plus fraternelle est une question d'intérêt général”, plaide t-il.

« Pour une école juste »



Dans « **Une école publique et émancipation sociale** » (édts Agone), Laurence De Cock associe l'émancipation sociale à ce qu'elle nomme la *démocratisation scolaire* qu'elle définit comme « la possibilité donnée à tous les enfants d'accomplir le parcours scolaire de leur choix grâce à un accès égalitaire à la culture scolaire » Si la démocratisation scolaire est un cap que semble s'être fixé l'école publique, les réformes successives constituent sans cesse des compromis vis-à-vis de cet idéal jusqu'au constat établi par la sociologie depuis près de 50 ans sur la reproduction des inégalités. Laurence De Cock s'inscrit en rupture avec l'idée qu'une instruction égalitaire puisse permettre l'émancipation. Ce serait, au contraire, la porte ouverte aux postures

sélectives et méritocratiques rejetant la responsabilité sur les élèves.

Pour elle, « *il n'y a rien à inventer mais des principes à réaffirmer et des promesses à tenir pour rétablir la boussole de la démocratisation scolaire* ».

Quelques livres de ces auteurs seront présentés par la **librairie Livresse** de Villeneuve s/Lot et pourront être dédiés par nos deux invités au cours de la journée.

Tous les adhérents de l'Union des DDEN 47 sont invités à participer à son assemblée générale annuelle.

Elle se tiendra à Sainte-Livrade s/Lot.

Samedi 27 janvier à 10h

Le conseil d'administration vous y attend nombreux. C'est un moment démocratique important et toujours chaleureux !

Jean-Paul DELAHAYE :

Le constat est réel : environ 20 % des élèves, massivement issus des milieux populaires, rencontrent des difficultés à l'entrée au collège.

Promettre « *redoublement, groupes de niveau et même port de l'uniforme* » pour résoudre le problème, n'est-ce faire porter la responsabilité de ces difficultés aux élèves les plus fragiles et à leurs familles ? Et pourquoi pas le retour des examens de passage ou du CEP si valorisant pour les élèves méritants du canton ?

« Les professeurs se plaignent généralement d'avoir à subir des élèves mal préparés, [...] qui sont un embarras pour le maître, un mauvais exemple pour leurs camarades.... Les examens de passage, [...] rendent de réels services à l'enseignement des lycées et collèges ; ils stimulent les enfants [...] en dirigeant vers de nouvelles voies les esprits qu'on aurait voulu contraindre à suivre malgré eux un enseignement qui ne leur convient pas. » Jules Ferry 1880.

Le collège comme « digue » (dégageons les plus fragiles, ils nous ralentissent) ou le collège comme « vague » (préparons à des formations ultérieures d'égale dignité) ?

Les DDEN ont depuis longtemps choisi. C'est l'égalité dignité !

Philippe MEIRIEU :

Il y a et il y aura toujours, dans nos classes, des élèves qui ne veulent ou ne peuvent apprendre au moment que nous avons choisi. Il y aura toujours des élèves qui comprendront peu ou mal ce que nous leur disons. Mais ce n'est pas une raison pour baisser les bras et ne plus s'adresser qu'à ceux et celles qui ont déjà trouvé leur panoplie de « bon élève » au pied de leur berceau. Tout au contraire !

Il est à Boé le 15 février !!

uniondden47@gmail.com

Christiane Lafaye 06 45 64 25 03

présidente départementale

3, rue des Fossés Bouhaut 47170 MEZIN